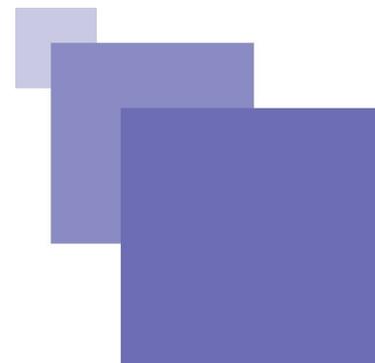


Chapitre III- Pathologies (troubles) du langage

Table des matières



Chapitre III- Pathologies (troubles) du langage



Les troubles du langage englobent un ensemble de perturbations langagières qui peuvent toucher les différents niveaux du langage à savoir la phonologie, le lexique et la syntaxe. Ces troubles peuvent avoir diverses origines. Certains sont associés à des syndromes comme les déficiences intellectuelles, l'autisme, la surdité, le manque de stimulation (privation psycho-sociale) ou à des atteintes neurologiques. Toutefois, des enfants présentent un trouble grave du développement du langage sans qu'aucune cause évidente ne soit trouvée, alors même que leur

développement dans les autres domaines est normal et qu'ils ont des capacités intellectuelles préservées. Ces troubles du développement du langage se répartissent en 2 groupes :

Les troubles fonctionnels ou retard simple, qui ne touchent pas la structure même du langage et sont donc réversibles en des temps variables, constituant uniquement un retard plus ou moins important dans le développement du langage. Les troubles structurels ou dysphasies qui comportent de véritables déviations.

A. 1. Les troubles fonctionnels

réf

1. 1.1. Les troubles articulatoires

Jusqu'à l'âge de cinq six ans, le remplacement d'un point d'articulation par un autre, ou son absence, est dans la normalité. Exemple : substitution de « ch » par « s » (« sat » au lieu de « chat »), « l » par « r », « k » par « t ».

Par contre l'établissement de points d'articulation erronés doit être considéré comme anormal dès l'âge de quatre ans. Ce défaut, le zéaiement par une béance de l'articulé dentaire, un chuintement, un son nasal, peut venir d'un mauvais articulé dentaire que l'orthodontiste sera amené à restaurer. Il peut aussi dépendre d'un défaut d'audition des sons aigus. Mais le plus souvent il n'est que la trace d'un automatisme articulatoire mal construit, par difficulté de discrimination auditive de la première enfance et sa fixation par l'entourage.

2. 1.2. Le retard simple de la parole

Il s'agit de simplification phonétique des mots sous forme d'omission (« chamb » pour « chambre »), de substitution (« romage » pour « fromage »), d'inversion (« pestak » pour « spectacle »), de réduction de mots longs (« presgiteur » pour « prestidigitateur »).

Le retard de parole donne également des erreurs articulatoires mais qui ne sont pas constantes. A certains moments, le point d'articulation est correct. Ces troubles de la parole appartiennent au développement normal mais ne doivent pas persister au delà de cinq ou six ans. Leur persistance nécessite un traitement avant l'entrée à l'école. Ces troubles traduisent une difficulté phonologique. Ils peuvent être isolés ou accompagnés d'un retard de langage.

3. 1.3. Le retard simple de langage

Ce retard de langage n'est pas lié à un déficit sensoriel, intellectuel ou moteur.

Il y a un décalage entre l'élaboration du langage et la chronologie normale des autres acquisitions.

Ce retard se traduit par un trouble de l'organisation des phrases : l'enfant n'utilise pas de phrases complexes, ne respecte pas l'ordre des mots, n'utilise pas le « je ». Exemple : « Moi, assis » pour « Je m'assois ». La compréhension est meilleure que l'expression mais ces difficultés d'expression rendent difficiles l'insertion scolaire, le retentissement se faisant ressentir dans les autres secteurs d'acquisitions.

Le retard simple de langage peut se rencontrer dans les milieux linguistiquement pauvres (l'enfant a été peu sollicité dans la première enfance) ou lorsque l'enfant est laissé dans un abandon affectif. Le maintien d'un parlé infantile peut être responsable d'un retard de langage : il est nécessaire que le niveau linguistique de réception soit beaucoup plus riche que celui de l'expression. Un bilan est nécessaire vers l'âge de quatre ou cinq ans pour évaluer l'importance du retard de langage.

4. 1.4. Le bégaiement

Le bégaiement est une perturbation du flux et du rythme de parole qui est souvent associée à des manifestations motrices. La respiration est souvent mal utilisée. Il existe une forme particulière de bégaiement dite primaire, physiologique, avec répétition des syllabes sans tension spasmodique ou tonique, apparaissant vers trois ans et qui se trouve fréquemment chez des enfants qui commencent des phrases. Ce type de bégaiement ne nécessite aucun traitement et disparaît spontanément.

Le bégaiement en tant qu'atteinte du débit illocutoire se manifeste de différentes façons.

On distingue :

a) 1.4.1. le bégaiement clonique

répétition saccadée, involontaire d'une syllabe.

b) 1.4.2. Le bégaiement tonique

impossibilité d'émettre certains mots. Le bégaiement tonico-clonique associe à des degrés divers les deux aspects précédents et constitue la forme la plus fréquente.

c) 1.4.3. Le bégaiement par inhibition

suspension de la parole pendant un certain temps sans aucune manifestation motrice. La prise en charge est spécifique : orthophonie, thérapie, relaxation.

B. 2. Les troubles structurels

1. 2.1. La dysphasie

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. C'est un trouble plus ou moins sévère et se présentant sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral.

La dysphasie s'accompagne de difficultés : d'attention - d'abstraction - de généralisation - de perception du temps et de repères spatio-temporels - de mémorisation - de discrimination auditive - de fatigabilité - d'anxiété : repli sur soi, agitation....) 8 % d'enfants.

2. 2.2. La dyspraxie

La dyspraxie est un trouble spécifique des apprentissages se caractérisant par un trouble de l'organisation

du geste. C'est un dysfonctionnement de la coordination et de la planification des gestes (difficultés à programmer et à automatiser la coordination des gestes volontaires).

3. 2.3. La dyslexie

La dyslexie est un trouble d'apprentissage spécifique, durable, du langage écrit dont l'origine est neurobiologique. C'est un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots. On distingue trois types :

a) 2.3.1. la dyslexie phonologique

l'enfant éprouve des difficultés à associer une graphie à un son. Il lit de façon globale car il est capable de mémoriser de nombreux mots. La lecture de mots nouveaux est source d'erreurs, le déchiffrement est lent.

b) 2.3.2. La dyslexie de surface

l'enfant déchiffre bien les mots, dans la mesure où ils sont composés de syllabes régulières. Il n'a pas de difficulté pour associer une graphie à un son. En revanche, il ne mémorise pas ou peu l'orthographe des mots entiers. Sa lecture est lente, car il procède toujours en décomposant les mots par segments. L'accès au sens est perturbé.

c) 2.3.3 La dyslexie mixte

les deux types de dyslexie sont combinés. Il existe des difficultés de traitement des sons et un trouble de la mémorisation des mots entiers.

4. 2.4. L'aphasie

On parle d'aphasie quand un individu a perdu totalement ou partiellement la capacité de communiquer par le langage, c'est-à-dire de parler et/ou de comprendre ce qu'on lui dit. Les orthophonistes (spécialistes du langage) font une différence entre l'articulation, la parole et le langage: si un individu éprouve des difficultés pour prononcer des sons (quelle que soit leur place dans le mot) on dira qu'il a un trouble de l'articulation ; s'il éprouve des difficultés à combiner les sons pour faire des mots (ajouts, substitutions, altérations, omissions de sons en fonction de leur place dans le mot), il s'agira d'un trouble de la parole; s'il éprouve des difficultés à choisir ses mots, à les combiner pour faire des phrases ou même à comprendre leur sens, on dira plutôt qu'il a un problème de langage.

Lorsque, suite à une lésion au cerveau, une ou plusieurs composantes de notre langage dysfonctionnent, nous pouvons parler d'aphasie. Le mot aphasie vient du grec « phasis » (parole) et veut dire « sans parole » c'est-à-dire la personne ne peut plus dire ce qu'elle veut. Elle ne peut plus utiliser de langage. L'aphasie est un trouble du langage auquel s'ajoutent souvent des difficultés de parole; elle entraîne des perturbations tant de l'expression que de la compréhension du langage. Plusieurs formes du langage peuvent être touchées: la conversation, la lecture, l'écriture, etc. Souvent l'aphasique n'arrive plus à nommer des objets, ne retrouve plus le nom des personnes qu'il connaît; il se peut même qu'il ne puisse répondre clairement par oui ou non.

L'aphasie est un trouble du langage acquis, c'est-à-dire qu'elle survient chez un individu qui avait auparavant un langage normal et se distingue donc des problèmes pouvant apparaître lors du développement du langage chez l'enfant.

NIVEAU	TROUBLES
Suprasegmental (prosodie, rythme de la parole)	Troubles du rythme : bégaiement, bredouillement ...
Support phonologique	Support phonologique Troubles phonologiques : retard de parole, troubles d'articulation(de manière isolée ou associés à une dysphasie) Troubles du développement du langage : retard de langage, dysphasie
voix	dysphonie
Fonctions oro-faciales	Troubles de la déglutition, dysphagies.
Langage écrit-lecture	Troubles d'apprentissage de la lecture : dyslexies.
Langage écrit-production écrite	Troubles d'apprentissage de l'orthographe : dysorthographies.

Langage mathématique	Troubles de l'apprentissage des mathématiques : dyscalculies.
Lexique, morphosyntaxe, pragmatique, discours	Troubles du développement du langage : retard de langage, dysphasies

C. Activités TD

Objectifs

- Désigner et décrire les troubles du langage oral et écrit
- Identifier le développement normal et pathologique du langage chez l'enfant

1- Etude de texte :

Selon **Franckel** et **Le rouzo** (1974) « On s'adresse souvent à la psycholinguistique pour résoudre de nombreux problèmes, en particulier ceux que la linguistique a refusé de prendre en charge. »

- Expliquez puis développez cette citation.
- De quels problèmes les auteurs du texte font-ils référence ?
- Comment appelle-t-on ces problèmes ?
- Pouvez vous donner des exemples ?

2- Etude de cas

(chaque étudiant est invité à présenter un trouble du langage observé dans son milieu familial ou social).

Classer les troubles ou pathologies en catégories

- troubles du langage oral
- troubles du la langage écrit
- troubles structurels
- troubles fonctionnels